

## Conseil d'administration du CCAS

---

**SEANCE DU 11 MAI 2026**

---

### AFFECTATION DES RESULTATS- ANNEE 2025 – BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE JEAN BOSSIERE

Le Compte Administratif 2025 dégage un **résultat de clôture de – 2 234.46 €**.

- la section de fonctionnement à hauteur de **– 2 854.42 €**
- la section d'investissement à hauteur de **+ 619.96 €**

Il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation qu'elle entend effectuer du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Ce résultat peut être affecté :

- en réserve de trésorerie
- en réserve de compensation
- en excédent affecté à l'investissement
- en excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation
- en excédent affecté au financement des mesures d'exploitation N+2
- en report à nouveau déficitaire.

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 2 854.42 € affecté en réserve de compensation de l'exercice N (C/106868)
- + 619.96 € en excédent affecté à l'investissement